Je vous recommande de remplir ce document en ligne afin de diminuer les délais. Cliquez sur ce lien web:

Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Protégé B une fois rempli

Demande de redressement d'une T1

- Soumettre une demande de redressement d'une déclaration T1 en ligne, c'est facile, efficace et respectueux de l'environnement avec le service Modifier ma déclaration dans Mon dossier et ReTRANSMETTRE. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur Mon dossier en allant à **canada.ca/mon-dossier-arc** et ReTRANSMETTRE en allant à **canada.ca/retransmettre**.
- Utilisez ce formulaire pour demander un redressement (une modification) à une déclaration de revenus et de prestations lorsque votre demande de redressement entre dans l'une des exclusions des services Modifier ma déclaration et ReTRANSMETTRE. Pour consulter la liste de ces exclusions, visitez **canada.ca/modifier-declaration-revenus** et **canada.ca/retransmettre**.
- Envoyez le formulaire rempli au centre fiscal tel qu'indiqué au verso.

A Identification

Numéro d'assurance sociale

Demande de redressement visant **l'année d'imposition** **2023**
(remplissez un formulaire distinct pour chaque année)

Nom au complet : (en lettres moulées S.V.P. – nom de famille en premier)

Adresse : (en lettres moulées S.V.P.)

☐ même adresse que dans la déclaration

☐ adresse suivante

Classement ☐ N'INSCRIVEZ RIEN ICI

Espace réservé pour fins administratives

C

☐ Accusé de réception ☐ Code de suspension

ID utilisateur de l'ARC	Date	Rév.	Date

B Autorisation – Remplissez cette section si la demande de redressement est faite par une personne autorisée.

Nom et adresse de la personne ou de l'entreprise autorisée à préparer cette demande : (en lettres moulées S.V.P.)

ID Rep # TED

Le formulaire AUT-01, Autoriser l'accès par téléphone et par courrier d'un représentant, pour l'année d'imposition visée (**doit** indiquer Type d'accès Option 2) – voir COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE, Section B : Autorisation, au verso :

☐ a été présenté auparavant ☐ est annexé

PAGE 1
PAGE 2

C Description du redressement

Indiquez ci-dessous les détails du redressement que vous demandez. Si vous avez reçu pour l'année d'imposition visée un avis de cotisation ou de nouvelle cotisation qui indique pour une ligne précise un montant différent de celui qui figure dans la déclaration que vous avez soumis, indiquer le montant de l'avis comme le montant précédent. Vous devez fournir les pièces justificatives pour la totalité du montant corrigé. Ceci peut inclure les reçus, annexes et autres documents pertinents. **Le traitement de votre demande pourrait être retardé si les documents nécessaires ne sont pas fournis.** Vous trouverez au verso des renseignements sur la documentation exigée et des exemples montrant comment remplir cette section.

Numéro de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Titre de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Montant précédent	+ –	Montant du redressement	Montant corrigé
			+	0.00 $	
			+	0.00 $	
			+	0.00 $	
			+	0.00 $	

Précisions supplémentaires ou explications (annexez une feuille distincte, s'il y a lieu)

D Attestation

J'atteste que les renseignements donnés dans ce formulaire et dans les documents annexés sont, à ma connaissance, exacts et complets.

(à la maison)

(au travail)

Date | Signature du contribuable | Signature du représentant | Téléphone

L'avis de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les renseignements personnels sont décrits dans Traitement des déclarations et des paiements des particuliers ARC PPU 005 et sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction ou annotation de leurs renseignements personnels. Soyez avisé que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur la façon dont nous traitons vos renseignements.